

Collectif 44 pour une paix juste et durable
entre Palestiniens et Israéliens.
C/o AFPS44 21 allée Baco
44000 NANTES

Août 2014

**Lettre aux élus de Loire atlantique :
Maires, Conseillers municipaux, Conseillers généraux et régionaux, Députés et
Sénateurs.**

Madame, Monsieur,

Plus de 2000 morts, quelque 10 000 blessés, parfois handicapés à vie, 400 000 personnes déplacées... c'est le bilan macabre de la dernière agression israélienne sur Gaza qui est la plus lourde des trois agressions subies depuis 2009. Les destructions matérielles qui ont touché plus de 8000 habitations, des lieux de culte, des écoles, et des hôpitaux, ont également des conséquences graves : absence d'électricité et pénurie d'eau potable et rejet des eaux usées non traitées.

Les Palestiniens piégés dans ce petit territoire, vivent à nouveau sous la menace de reprise des tirs israéliens. Les habitants de Gaza sont-ils donc condamnés à recevoir tous les deux ans les bombes israéliennes ?

Nous ne pouvons accepter l'inacceptable, nous ne pouvons cautionner par notre silence ces atrocités. C'est le message porté par des millions de personnes qui ont manifesté en France, en Europe et partout dans le monde depuis un mois.

De nombreuses voix de personnalités ou de responsables de diverses formations politiques se sont également exprimées pour dénoncer l'agression israélienne et appeler Israël à la levée du blocus et au respect du droit international. L'application du droit international est en effet la seule voie vers la paix.

Faut-il rappeler que l'admission d'Israël à l'Organisation des Nations unies en 1949 a été conditionnée par la résolution 273, adoptée à la majorité par l'Assemblée générale le 11 mai qui précise que l'État d'Israël « *accepte sans réserve aucune les obligations découlant de la Charte des Nations unies et s'engage à les respecter du jour où il deviendra membre des Nations unies.* »

On connaît malheureusement la suite et le nombre de résolutions de l'ONU, jamais appliquées par cet Etat. C'est bien dans ce cadre de la Charte et des résolutions de l'ONU qu'il faut situer toute action politique internationale.

Avec ce blocus, inhumain et illégal en ce qu'il constitue une « punition collective », Israël limite l'entrée de vivres au strict nécessaire et met des restrictions à l'entrée de matériaux.

La pêche, un des secteurs naguère florissant dans ces eaux poissonneuses a été réduite à néant par l'interdiction de la zone de pêche au delà de 6 Km alors que les accords d'Oslo prévoient 20 miles marins (37 Km) . Le territoire agricole, a été amputé de 30% par une "zone tampon" et il a été dévasté et pollué par les tirs d'obus.

L'absence de port et d'aéroport (financé en partie par l'UE et détruit par les bombardements israéliens en 2001) rend la bande de Gaza totalement dépendante de l'occupant israélien et de l'Egypte pour ses échanges extérieurs et bride toute activité économique en la soumettant à la tutelle de l'occupant.

C'est ce siège qui provoque la pauvreté, le chômage et l'insécurité sanitaire et alimentaire. Dans cette situation l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction sont certes nécessaires, mais elles sont insuffisantes

L'urgence, c'est la levée immédiate et totale du blocus. C'est, en effet, une condition essentielle du retour au calme, de la reconstruction, de la consolidation du processus de réunification palestinienne permettant la tenue d'élections ouvrant ainsi la voie à de réelles négociations basées sur l'application par tous du droit international.

La diplomatie française qui, dans le passé a su reconnaître les droits des deux peuples et le droit des Palestiniens à avoir un Etat indépendant et souverain, qui a constamment dénoncé la colonisation et voté l'admission de la Palestine à l'ONU doit poursuivre dans cette voie pour imposer le droit.

Nous comptons sur vous pour relayer auprès du gouvernement français la mobilisation de la société civile qui s'est fortement exprimée ces dernières semaines. En tant qu'élu(e), à quelque niveau que ce soit, il est de votre droit et de votre responsabilité de peser sur la diplomatie de notre pays.

Prolongeant la déclaration de Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères qui appelait récemment à une solution politique qui "*devra être imposée par la communauté internationale*", nous vous demandons de prendre toute initiative qui vous semble utile pour la levée du blocus de Gaza et l'application du droit international.

Nous vous demandons instamment d'intervenir dans ce sens auprès du Président de la République et du Ministre des Affaires Etrangères.

Nous vous invitons également à signer et diffuser la pétition jointe appelant à « des sanctions pour en finir avec l'impunité d'Israël ».

Vous remerciant de nous faire connaître les initiatives que vous prendrez,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Le Collectif 44 :

AFPS, ARAC, Cimade, Comité Israël Palestine de Châteaubriant, CCFD-Terre solidaire44, CGT, Démocratie et socialisme, EELV, Enfants Réfugiés du Monde, Ensemble, FSU, LDH, MRAP, Pays de Loire Gaza Jérusalem, NPA, PCF, PG, Solidaires, Artisans du Monde44...

**Gaza, colonisation, crimes de guerre : des sanctions pour en finir
avec l'impunité d'Israël**

***Pétition adressée à M. François Hollande, Président de la
République, et au gouvernement français***

Une fois de plus, **c'est l'intolérable impunité dont bénéficie l'Etat d'Israël** qui pousse celui-ci à des violations sans limites du droit international.

Les soussigné(e)s demandent au Président de la République et au gouvernement français :

- de **cesser immédiatement toute coopération militaire avec Israël** et de mettre un **embargo total sur les armes** à destination d'Israël,
- d'agir de manière énergique et publique pour que soit décidée, dès le prochain Conseil Européen, **la suspension sans délai de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël**, en s'appuyant sur l'article 2 de cet accord, tant qu'Israël ne se conformera pas au droit international.

Retrouvez le texte sur : <http://www.france-palestine.org>

et le lien vers la signature Internet :

<http://www.france-palestine.org/Gaza-colonisation-crimes-de-guerre>